

DIRECTION PROSPECTIVE DU GRAND LYON

« MILLENAIRE 3 »

EOHS-POLY'GONES

FICHE DE SYNTHÈSE

15 ANNEES D'EXPERIENCES DU PLAN LUMIERE, RETROSPECTIVE LYONNAISE ET PERSPECTIVES ...

En 15 ans d'expériences et d'expérimentations, le plan lumière a depuis sa mise en œuvre, magistralement modifié la qualité et la répartition des éclairages nocturnes dans la ville et transformé considérablement nos perceptions de la nuit urbaine. Initié dans les années 80 et alors utilisé principalement en tant que vecteur de valorisation et d'affirmation identitaire de monuments ou de sites prestigieux, le plan lumière a élargi depuis son champ d'investigation et diversifié les lieux cibles de mise en lumière. Composante fondamentale de l'urbanisme lumière, le plan lumière est à la fois modificateur d'ambiances urbaines, opérateur de pratiques artistiques, moteur de nouvelles disciplines et de nouveaux métiers (concepteur lumière, designer lumière, architecte éclairagiste, etc.) tremplin d'innovations techniques.

A quinze ans d'intervalle, l'éclairage est aujourd'hui sciemment utilisé « pour rendre les lieux fous, créer du lien social, concevoir une ambiance lumineuse qui invite à être respectueux ou agressif. »¹

La ville, la nuit, est désormais constellée de lumières plurielles, fixes ou clignotantes. Les lieux illuminés sont devenus des balises familières de nos cartographies urbaines et des points de repères de nos itinéraires nocturnes et de nos calendriers. Avec chaque année de nouvelles mises en lumière qui intègrent le plan lumière pérenne, la ville éclaire de plus en plus la nuit...

LUMIERE, LUMIERES

De l'universalité de la lumière spirituelle et philosophique ... à la lumière urbaine

Depuis les très primitives fêtes solsticiales d'été et d'hiver (21 juin et 21 décembre : jours à partir desquels le soleil remonte ou redescend graduellement sur l'horizon), en passant par les Saturnales de la Rome antique en décembre, la fête printanière du char solaire dans la culture celtique, la quête des Francs-Maçons « de plus de lumière », le symbole chrétien «Lumen di lumine : lumière née de la lumière », et au regard d'un catalogue universel dans le temps et dans l'espace de pratiques profanes et religieuses, la célébration de la lumière est universelle. Symboliquement et communément, elle exprime la lutte de la lumière contre les ténèbres et signifie la volonté d'une alliance de l'homme à la lumière spirituelle. Racine existentielle de l'homme, la lumière, symbole de connaissance et de vie, s'est progressivement affirmée comme un élément physiquement important de la ville moderne.

Dans la définition de l'urbanité du XX^{ème} siècle, le rôle de la lumière artificielle tient une place prépondérante dans la dimension spatiale des villes. Depuis l'invention de la fée électricité, l'étalement de la lumière éclaire davantage et toujours plus la nuit urbaine. Différemment aussi.

¹ Bernard Amiot responsable du site OLAC (Outdoor Lighting Application Center, Philips'ligting Olac) à l'occasion d'un échange avec Eohs en octobre 2003.

Une lecture de l'évolution de l'éclairage met en exergue le passage d'un éclairage fonctionnel à un éclairage esthétisant.

Initialement réparti en fonction des besoins fonctionnels des citoyens et conçu dans l'esprit d'une visée sécuritaire sommairement réduite à « voir et être vu », l'éclairage urbain change de sens et de définition dans les années 80. L'éclairage public devient alors porteur d'une démarche de valorisation du patrimoine. Par les jeux de lumière sur les éléments remarquables d'architecture et les espaces publics, en soulignant les qualités plastiques des volumes, des matériaux, des couleurs, l'éclairage urbain modifie l'image de la nuit urbaine.

Un matériau d'aménagement urbain

Avec la mise en œuvre des plans lumière, la lumière est devenue simultanément matériau d'aménagement à part entière et mobilier urbains. Avec l'adoption de projets de plan-lumière, un nouvel élan est donné à l'aménagement urbain et aux politiques de valorisation du patrimoine. Avec l'adoption du schéma directeur plan-lumière, puis avec les mises en œuvre des tous premiers projets dans les années 90, la lumière est promue élément fondamental des politiques d'urbanisme, en France et à l'étranger. Ainsi, à la fin du XX^{ème} siècle, on assiste dans des villes d'Asie et d'Europe à une sorte de renaissance de la lumière. Dans une démarche politique, technique et artistique, ***l'élémentaire lumière devient productrice de mutations urbaines.*** L'intégration de schémas plans lumières dans les projets d'urbanisme, d'aménagement ou de requalification des espaces publics, va apporter des modifications aux sens des lieux en terme de lisibilité, d'esthétique, d'ambiance et d'identité.

QU'EST-CE QU'UN PLAN LUMIERE ?

Dans l'histoire de l'urbanisme lumière, l'éclairage urbain et le plan lumière représentent deux démarches distinctes à la base, autant dans la conception que dans les matériaux utilisés, mais qui progressivement et expérimentalement vont être associées. Par ce croisement, en terme de confort sécuritaire et de qualité visuelle, vont émerger des innovations sur le registre des ambiances. Et, par ce changement, une simple qualification de l'éclairage de voies publiques va, en accompagnement du projet urbain, prendre une dimension artistique.

Les grands principes d'un plan lumière

Le plan lumière est un document technique de référence. Son élaboration se fait, dans un souci de cohérence, à partir d'un diagnostic établi selon une approche attentive à l'échelle globale de la ville et à l'étude du schéma directeur d'éclairage urbain. Le plan lumière développe des idées maîtresses et définit des principes en terme de préconisations. Par la définition de trames d'ambiances, il s'agit d'équilibrer la présence nocturne des éléments forts du paysage architectural et patrimonial et de créer des liens entre centre-ville et arrondissements ou quartiers.

Les enjeux et les objectifs d'un Plan Lumière

Pour une ville, opter pour un plan lumière, c'est se doter d'une stratégie d'ensemble de mise en lumière de son territoire. Les enjeux et les objectifs de la démarche consistent principalement à :

- structurer la ville par des ponctuations lumineuses qui jouent le rôle de traits d'union ;
- affirmer des identités, c'est à dire donner une ou des images paysagère(s) ;
- révéler et valoriser des lieux par des mises en lumières pensées comme des mises en tableaux ;
- améliorer le cadre de vie ;
- organiser et hiérarchiser des ambiances.

Les outils techniques d'un plan lumière, quelques définitions

- Le SDAL

Au plan lumière est associé le SDAL (schéma directeur d'aménagement lumière), un document technique de définition d'un concept global. Quelquefois, le terme SDAL est raccourci à SDL.

Le vocabulaire, généré en 1988 à l'initiative de Roger Narboni (concepteur-lumière) a été calqué sur celui de l'urbanisme, en référence au SDA, le Schéma Directeur d'Aménagement, un document d'urbanisme qui définit (jusqu'en 2002) les lignes directrices en matière d'aménagement des territoires

De façon synthétisée, le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) est un ensemble de prescriptions qui définit les modalités à suivre en matière d'éclairage urbain à l'échelle d'une ville ou d'un quartier. Le SDAL définit un type de lumière, de couleurs et de luminaires. « Le SDL est pensé comme sorte de canevas à tous les travaux d'éclairage, phasé à plus ou moins court terme ».²

« Le SDAL, appelé aussi plan lumière, concerne des études d'éclairage à réaliser à l'échelle d'une ville, d'une ZAC, d'un quartier ou d'un site. Il s'intéresse plus particulièrement à l'éclairage des voies urbaines, des espaces publics, des monuments et bâtiments remarquables. Le SDAL définit et explicite un concept global, il n'est pas une étude de détail. Après son approbation par le maître d'ouvrage, les services techniques auront à gérer l'application des principes du SDAL sur le long terme (15/20 ans) suivant les aménageurs futurs. »³

- Les programmes de mises en lumière

Alors que le SDAL donne la trame de définition générale, le programme de mise en lumières correspond à un niveau de définition plus détaillé.

« Chaque programme constitue dans le détail une partie du concept global défini dans le SDAL. Il consiste à repérer dans un quartier ou un site, les monuments, les voies, les ouvrages d'art et édifices remarquables à éclairer en tenant compte des éléments environnementaux. Les programmes de mises en lumière permettent de dessiner la silhouette nocturne d'une ville à l'échéance du SDAL. Après validation de chaque programme, les projets d'éclairage peuvent être alors réalisés ».⁴

- Les réalisations lumière

Si le montage d'un projet nécessite en moyenne un an et demi de réflexion-conceptualisation, trois mois représentent une durée normale pour un chantier d'installation. Une installation a une durée de vie d'une quarantaine d'années.⁵

Une nouvelle étape : plan lumière et schéma directeur de quartier

Sous l'éclairage d'enjeux sociaux, urbanisme et politique de la ville interviennent dans les quartiers en les rendant objet d'actions lumière et de traitement lumineux.

Le traitement est personnalisé par quartier et par identité de quartier. En l'absence d'héritage patrimonial souvent caractéristique des quartiers défavorisés, le plan lumière de quartier est un outil de valorisation de l'image du quartier. Après les mises sous projecteurs des poly-centralités des villes, une orientation des projets lumière est attentive aux grands-ensembles sensibles. La lumière a alors pour objet d'effacer les ombres réelles et symboliques et de privilégier une image globalement positive du quartier.

² Philippe Hutinet

³ Extrait des nouvelles recommandations AFE relatives à l'éclairage des rues publiques actuellement en cours.

⁴ Idem.

⁵ Source : Mr Antoine Bouchet, direction de l'éclairage public de la ville de Lyon.

L'exercice est récent. La première expérience en France a eu lieu en 1992, dans une cité HLM « le Clou Bouchet » à Niort, conduite par Roger Narboni concepteur-lumière avec un architecte, Gérard Lancereau en association avec un paysagiste. Un pan majeur du projet a porté sur le travail de recueil des attentes des habitants et a privilégié les chemins piétons. Une étude interministérielle, conduite alors en parallèle à cette initiative, donne le ton de l'importance des enjeux sociaux.

LE PLAN LUMIERE LYONNAIS

Lyon : une des premières villes européennes à engager une démarche de plan-lumière

Lyon compte parmi les premières villes européennes à avoir mis en oeuvre un plan-lumière. Dès 1989, la ville de Lyon, sous mandat du maire Michel Noir, adopte le 1^{er} plan lumière lyonnais. Il s'agissait alors d'une initiative audacieuse. Une année plus tôt, la ville de Montpellier, bien qu'ayant engagé une étude de plan lumière n'avait pas franchi le pas pour sa mise en oeuvre complète. Lyon, ville lumière novatrice poursuit alors sa démarche et, dans la foulée, s'engage dans des illuminations éphémères programmées le soir de la fête du 8 décembre.

Les premières expériences prennent la forme de projections d'images géantes sur les façades de bâtiments d'architecture remarquable (Basilique Notre-Dame de Fourvière, Hôtel de ville, Théâtre des Célestins)...et modifient les colorations de l'éclairage existant (quartier des pentes de la Croix-Rousse : traboules blues).

Concrètement, le plan lumière lyonnais équivaut actuellement à une cartographie nocturne de 200 sites illuminés : bâtiments patrimoniaux et/ou architecturaux, espaces publics, places, parcs (parc de Gerland/ L. Fachard), rues et jardins (Jardin du Rosaire/L. Clair), lieux ordinaires (la station de métro Valmy/P. Hutinet), lieux insolites (la fresque de la Bibliothèque de la Cité/P. Hutinet, la statue-fontaine Ampère/L. Fachard et G. Chatard), paysages et sites industriels (raffinerie de Feyzin), panoramas urbains, paysages naturels (fleuves, coulées vertes).

Un partenariat public/privé porte le projet plan-lumière

Le plan-lumière lyonnais est le résultat d'une collaboration entre la Ville de Lyon et une pluralité de partenaires publics et privés. Et les partenaires fondateurs, EDF et le Mat Électrique financent la programmation artistique de la fête des lumières. La mise en oeuvre du plan Lumière est associée à des techniques innovantes et repose sur la contribution des services techniques de la ville en partenariat avec des concepteurs-lumière indépendants, que sont Y.L. Fachard, A. Guihot, R. Jeol, P. Marcout, L. Clair, P. Hutinet, etc. Des professionnels aux compétences variées sont associés : architectes, urbanistes, paysagistes, sociologues, architectes-éclairagistes, concepteurs-lumière, sculpteurs lumière, designers, fabricants de matériels, entreprises spécialisées et établissements publics.

Les quartiers, des objets sociaux devenus à leur tour cibles de plans-lumière

Avec le nouveau millénaire, émerge, au service d'éclairage de la ville de Lyon, la volonté de travailler de façon spécifique, une ambiance au niveau d'un quartier :

- **le quartier de la Part-Dieu**, identifié principalement par deux lieux, la gare et le centre commercial, a fait l'objet d'un traitement particulier de la lumière. En rapport avec les caractéristiques majeures et communes que ces lieux génèrent, passages et flux, la lumière a été traitée de façon plus colorée et plus dynamique que dans le centre-ville. (Obtention en 2001 du prix « Villes phares : lumière dans la ville », un concours organisé par l'Académie Nationale des Arts de la Rue).

- **le quartier de la Duchère**, un grand ensemble lyonnais identifié par du logement social et des copropriétés, fait partie des projets de réhabilitations de quartier traitées par la création de lumières nocturnes. Pour Antoine Bouchet, direction de l'éclairage public de la ville de Lyon, il s'agissait d'aborder la question de la réhabilitation de l'éclairage des espaces publics de la Duchère selon une triple contrainte : avoir une qualité d'éclairage, éviter la pose d'objets éclairants en ras de sol et éviter les mobiliers fragiles⁶. Ce projet fait, à son tour, l'objet d'une étude intitulée « Illuminer l'habitat social : conception, mise en œuvre et réception du Schéma Directeur Lumière de la Duchère », effectuée par l'INSA (Lyon) dans le cadre d'une convention de programme interministériel (signée en 2001) « Cultures, villes et dynamiques sociales ».⁷
- **le quartier de la Croix-Rousse** (1^{er} arrondissement), périmètre classé au Patrimoine Mondial par l'UNESCO, a fait l'objet en 2001 de scénographies lumière sur le parcours des traboules.

UNE SPECIFICITE DU PLAN LUMIERE DE LYON : SON ARTICULATION AVEC LA FETE DES LUMIERES

D'entrée de jeu, des illuminations éphémères, ponctuelles, sont programmées le jour de la fête traditionnelle du 8 décembre. Depuis, d'édition en édition, les plans-lumière successifs ont fait étalement et diffusion de la lumière dans l'espace et dans le temps. Porté par ces expériences successives, Henry Chabert, adjoint à l'urbanisme sous le mandat du maire Raymond Barre, propose, en 1998, de prolonger l'évènement et d'organiser un festival lumières. Un comité de pilotage s'engage alors dans le projet avec Michel Bouit et Antoine Bouchet, respectivement directeur des Espaces Publics et directeur de l'Eclairage Public de la Ville de Lyon. « La fête des Illuminations » organisée sur une journée (1989) fait place au tout premier Festival Lyon Lumières étalé sur trois nuits consécutives (1999) et qui devient à son tour « la Fête des Lumières » (2000).

Ainsi, et c'est une originalité lyonnaise, un plan lumière festif et événementiel vient se caler sur une fête traditionnelle, vieille d'un siècle et demi, la fête lyonnaise des lumières. Concrètement cela signifie des mises en lumière, en grand format, portées ou projetées sur une sélection de façades représentatives de l'identité urbaine de Lyon, qui côtoient les milliers de petites flammes des bougies posées par les habitants sur leurs rebords de fenêtres.

La fête des lumières : un projet politique

La Délégation aux événements et animations culturels de la ville de Lyon, avec Pascale Bonniel Chalier (adjointe déléguée), a fait évoluer le projet initial.

Avec la création en 2002 d'un service municipal « la Fête des lumières », l'organisation des événements devient un projet politique à part entière. Une équipe composée d'une direction artistique (Claire Peillod), d'un chef de projet (Isabelle Rabeyron), etc., explore les projets, élabore les programmes, coordonne la fusion de l'animation socio-culturelle et de l'expérimentation et élargit le champ de la fête à des espaces de réflexion et de débats (colloques, ateliers, tables-rondes dont notamment « Les assises de l'écologie » organisées en 2002 avec la collaboration de l'AFE.⁸ et de l'ACE en 2003.⁹)

⁶ « Comment arriver à avoir un éclairage d'ambiance suffisamment agréable pour que ça participe au climat social en tenant compte du vandalisme? » formule intégrale de Mr Bouchet à l'occasion d'un échange avec Eohs en septembre 2003.

⁷ « Apprentissages, transmission et créativité de et dans la ville », bilan de la consultation 2000-2001, programme de recherche interministériel.

⁸ A.F.E : l'association française de l'éclairage.

DES LIEUX DE CREATION ET DES ESPACES D'INNOVATIONS

La lumière mobilise savoir-faire et créativité, technicité et technologies, réflexions et partages d'expériences.

La fête des lumières permet de disposer de lieux d'expérimentation

Pour les industriels et fabricants-distributeurs qui ont besoin de bancs d'essai, elle donne des **possibilités d'expérimenter des solutions techniques et de les adopter ensuite dans le plan pérenne**. Pour exemple, la mise en lumière contemporaine (M. Paulet) de l'Hôtel de la Communauté Urbaine du Grand Lyon, expérimentée dans le cadre du festival lumière est introduite à l'issue du festival dans le plan lumière définitif (1999).

Et pour 2003, la fête des lumières sera l'occasion d'inaugurer deux nouvelles mises en lumière pérennes dans le 2^{ème} arrondissement, dont la réalisation est confiée à la direction de l'éclairage public :

- le Palais du Commerce, place des Cordeliers (A. Guihot, architecte lumière)
- la Sucrière, quai Rambaud (concepteur L.Clair), devenu ainsi emblème de la reconquête de la presqu'île pour la ville de Lyon.

Dans le 4^{ème}, sera inaugurée l'éclairage de la nouvelle maternité de l'hôpital de la Croix Rousse (Balaÿ-Boinay-Perron : architectes).

Dans la même logique, **la fête des lumières permet des « tests à l'échelle un » pour les concepteurs-designer lumière**. En amont des réalisations, la fête des lumières représente un memento d'appels d'offres annuels conduits auprès d'artistes dont les réponses constituent un fond de projets présentés aux mairies d'arrondissement.

La fête des lumières provoque des collaborations entre artistes et habitants

Dans le cadre de la programmation de la fête des lumières et de la politique de la ville, de nouveaux projets en lien avec la lumière prennent forme : **les résidences d'artistes dans les quartiers**. En 2003, quatre quartiers de Lyon accueilleront des professionnels :

- la Duchère (Art Ephémère : décoration de lampadaires),
- Moncey (artiste londonienne Rona Zolden, signature 1000 enfants de Lyon),
- Etats-Unis,
- Guillotière (Superflux).

«Il s'agit de déplacer des professionnels sur des quartiers et sur la lumière. Les résidences d'artistes dans les quartiers proposent des rencontres artistiques et culturelles à des populations qui en sont a priori éloignées. La lumière est le prétexte et le contenu. Le public est invité à partager le résultat de ces rencontres, un soir, au cours d'une fête »¹⁰.

La fête des lumières est le prétexte à des échanges professionnels

Pour la troisième année consécutive, la fête de la lumière propose « Les Rencontres de la lumière : 2003 ». Colloques professionnels internationaux, tables rondes et ateliers expérimentaux centrent leurs réflexions sur la lumière dans les nuits urbaines, lumières pérennes ou lumières éphémères.

Lyon est à l'initiative d'un réseau international des villes de lumière

En 2001 à l'occasion des fêtes de la lumière, avec une longueur d'avance dans ce domaine, la Ville de Lyon crée LUCI (Lighting Urban Community International), association des villes

⁹ A.C.E : l'association des concepteurs lumières et éclairagistes.

¹⁰ Claire Peillod, directrice artistique de la fête des lumières, à l'occasion d'un entretien en octobre 2003.

« lumineuses ». Forum de communication entre municipalités et professionnels de la lumière en milieu urbain, cette association à rayonnement international, a pour objectifs **d'imaginer et de promouvoir la mise en lumière au service des villes par des échanges croisés d'informations et d'expériences entre responsables politiques et professionnels de la lumière**¹¹. Elle concourt à faire de la lumière **un outil majeur de la vie, de l'architecture et de l'aménagement urbain**¹². Le rôle moteur joué par la ville de Lyon a conduit à l'attribution de la présidence à cette dernière. LUCI compte actuellement une trentaine de villes membres organisées en quatre commissions :

- environnement et économie de l'éclairage, présidée par la ville de Pécs (Hongrie), sur les thèmes : développement durable, économies d'énergies, montants financiers.
- stratégie urbaines et éclairage, présidée par la ville de Liège (Belgique), sur les thèmes : urbanisme, sécurité, tourisme.
- culture et éclairage, présidée par Glasgow (UK), sur les thèmes : mise en valeur du patrimoine, création artistique, animations événementielles, programmes de réhabilitation, inclusion sociale.
- prospective technologique et tendances, présidée par Changai (Chine), sur les thèmes : tendances socio-démographiques et innovations technologiques.

ET DEMAIN : QUELLES PERSPECTIVES ?

Après une expérience étalée sur quinze ans d'illuminations de bâtiments, d'espaces publics, de ponts, les projets diversifient leurs lieux de mise en lumière et voyagent du centre-ville vers la périphérie et convergent vers le futur. Dans ce processus de diffusion de la lumière sur de nouveaux objets urbains; un projet original est en cours : la raffinerie de Feyzin. Site industriel, ancré dans l'histoire et dans le développement économique de la région Rhône-Alpes, la raffinerie fait l'objet d'une intervention de la Cité de la Création qui réalise des fresques peintes sur les cuves de stockage. Un aménagement végétal des abords de l'autoroute, financé par le Grand Lyon et la DDE, viendra soutenir une programmation plan lumière prévue pour le début 2004. Le projet porte sur une mise en lumière du bâtiment administratif, classé au patrimoine industriel, ainsi que des cheminées de l'usine.

Mais, à l'échelle globale de la ville, de nouveaux projets lumière sont à inventer et à un plan lumière succède un autre plan lumière. Ainsi, le nouveau Plan Lumière de Lyon est d'actualité. En avant-programme de la Fête des lumières officiellement intitulée « Lyon l'allumée », novembre 2003 est marqué par le lancement du nouveau Plan Lumière, présenté dernièrement par l'adjoint à l'urbanisme, Gilles Buna. Ce nouveau plan court jusqu'en 2007. Il inclut une réflexion, qui sera finalisée en 2004 et qui porte sur le quartier de la Duchère, la Part-Dieu et le Confluent tout en tenant compte des collines de Fourvière et Croix-Rousse et de la présence majestueuse des cours d'eau.

Mais au-delà des frontières de la métropole lyonnaise et dans le registre des ferveurs urbaines contemporaines, d'autres villes françaises (Nantes, Laval, Thionville, Toulouse, Paris...) et européennes (Turin, Lisbonne, Frankfurt...) séduites par la dimension esthétique de l'Urbanisme Lumière adoptent des projets de plans-lumière, initient des festivals lumière qui attirent à leur tour professionnels de la lumière et flux touristiques... Sur la scène internationale de la lumière, Lyon, court-elle le risque de perdre sa longueur d'avance initiale ? Quelle(s) stratégie(s) peut-elle adopter pour se distinguer de « Florence, portail de lumière mondiale » (Italie), de « Francfort, Luminale » (Allemagne) ou encore de la toute dernière-née de l'année 2003 « Luzboa » (Portugal)?

¹¹ Confer les statuts de l'association LUCI, www.luciasociation.org

¹² Idem

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES

- Revue Le Moniteur, n°4933, juin 1998.
- PLD (Professional Lighting Design) : n° spécial fin 2002 et n°33 novembre 2003, édition Via-Verlag.
- Narboni Roger, *La Lumière urbaine, éclairer les espaces publics*, Ed. Le Moniteur, Paris, 1995. *La lumière et le paysage : créer des paysages nocturnes*.
- Laganier Vincent, *Lumières architecturales en France 1985-2000*, Edition ES, nov. 2003, Nantes.
- Boucaud Jacques, *Lyon, ville des lumières*, Journal le progrès, jeudi 13 novembre 2003.
- Kersélé Yann, *Lumière-matière*, Mitsuo Kawagae, Ed. Toto Shuppan, 1998.

www.ace-fr.org

www.atera-eclairage.org

www.mairie-lyon.fr